

www.cc-clermontais.fr

Le Magazine

d'information de la Communauté de Communes du Clermontais



Le tri...
en vacances aussi !

N° **32**

Juillet 2010



COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

Aspiran • Brignac • Cabrières • Canet • Ceyras • Clermont-l'Hérault • Fontès • Liausson • Lieuran-Cabrières
Mérifons • Mourèze • Nébian • Octon • Paulhan • Péret • Salasc • Usclas d'Hérault • Valmascle • Villeneuve

juillet 2010

Le contexte actuel de crise économique et de réforme des collectivités territoriales impose aux territoires de nouveaux défis. Emploi, accueil de nouvelles populations, services publics, lien social... autant d'enjeux pour notre Communauté de Communes, au profit de ses administrés.

Le bilan de ces deux dernières années passées à la tête de la Communauté de Communes du Clermontais est révélateur de la volonté des élus d'aller de l'avant et de ne pas céder au pessimisme ambiant : ouverture de la crèche intercommunale de Clermont l'Hérault et de l'aire d'accueil des gens du voyage, démarrage des travaux du centre aquatique, prise de la compétence tourisme, développement des actions en direction de la jeunesse, lancement du Service Public d'Assainissement Non Collectif, renforcement du tri sélectif des déchets et de la sensibilisation au Développement Durable... et surtout une grande mobilisation autour du projet de Zac de la Salamane qui permettra de développer l'emploi sur le cœur d'Hérault. Sur ce sujet, exprimez-vous auprès du commissaire enquêteur, c'est très important pour l'avenir de notre territoire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un agréable été et de profiter des nombreuses animations et festivités que les communes et les associations vont organiser.

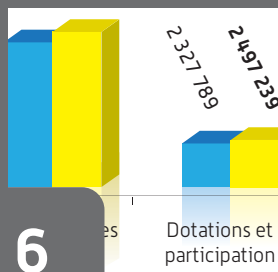
Bien cordialement



Alain Cazorla

Président de la Communauté de Communes du Clermontais
Maire de Clermont l'Hérault • Conseiller Général

sommaire



dossier spécial
finances



10

centre aquatique

services	de A à Z : aire d'accueil des gens du voyage	3	■
	l'actualité du SPANC	4	■
	petite enfance : ouverture de la crèche	5	■
	jeunesse : un nouveau pôle à Octon		
	tourisme : des antennes saisonnières		
finances	dossier spécial : finance - budget 2010	6	■
	chantiers : centre aquatique	10	■
aménagement du territoire	emploi : la Salamane, le Raid Emploi	11	■
	emploi : insertion et formation, Capdife	12	
	entreprise : bar lounge à Aspiran	13	
économie	tri sélectif : réduisons nos déchets	14	■
	• le tri... en vacances aussi !!! • éco-attitude • éco-gestes n°13		
développement durable	portrait d' élu : Alain Mathieu	17	■
	toute l'actualité culturelle et sportive...	18	■
rencontres	festival : écolozic à Mourèze	20	■
agenda			
tourisme			

Le **Magazine**

Le Magazine d'Information de la Communauté de Communes du Clermontais : Espace Marcel VIDAL, 20 avenue Raymond Lacombe, 34800 CLERMONT L'HERAULT - Tél : 04 67 88 95 50 - Directeur de la publication : Alain CAZORLA - Comité de rédaction : Jean Claude LACROIX, Olivier BRUN, Jean Noël SATGER, Francis GAIRAUD, François LIEB - Gérard VALENTINI, Bernard COSTE, Bernard FOULQUIER GAZAGNES - Rédaction Service Communication : Lysiane ESTRADA, Magali BOUCHEZ - Photo de couverture : Électrons Libres/Icare Van-Clysse - Crédits photos / illustrations : CCC, SAUR, Julien BONET, Icare Van-Clysse, Fusioline Pays Cœur d'Hérault, Frédéric Jaulme, Béatrice Darmagnac, Sarocchi, Roc évasion, l'Attribut des Vaillergues, Parc Octon. - Conception graphique : Électrons libres/Christophe Leclère 06 15 90 77 67 - Impression : Pure Impression - Tirage : 12.000 exemplaires - Dépôt légal à parution.



les conseils communautaires

Le 2 juin à Clermont l'Hérault les élus ont voté :

Office de tourisme - Produits d'accueil, de visite et produits touristiques - Fixation des tarifs • **Aire d'accueil des gens du voyage** - Projet de contrat d'affermage avec la société SG2A L'Hacienda, fixation des tarifs et montant de la caution • **Personnel intercommunal** - Régime indemnitaire, Modification du tableau des effectifs • Conventions de mise à disposition d'agents avec les communes de CLERMONT L'HERAULT et MOUREZE • **Action de mise en valeur des façades privées** - modification de périmètre sur LIEURAN CABRIERES • **Zone d'activités de la Lergue** à CEYRAS - Proposition d'acquisition du site • **ZAC de la Barthe** - 1^{er} Bâtiment industriel intercommunal - Réduction d'un titre de recettes • **ZAC de l'Estagnol** - Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre passé avec la société INFRASUD • **ZAC de la Salamane** - Acquisition de parcelles • **ZAC de l'extension du PAVHé** - Vente d'une parcelle • **Pays Cœur d'Hérault** - Candidature pour le label national Pays d'Art et d'Histoire • **Hôpital de CLERMONT L'HERAULT** - Désignation du représentant de la Communauté de Communes au Conseil de Surveillance - Délibération du 28 Avril 2010 abrogée • **Décisions du Président** prises par délégation du Conseil communautaire.

retrouvez prochainement le compte rendu complet des conseils sur www.cc-clermontais.fr

zoom sur une décision communautaire

La société SG2A gèrera l'aire d'accueil des gens du voyage

Conformément à la décision de 2007 du Conseil Communautaire de confier la gestion de l'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage à un délégataire, une procédure de sélection a été lancée. Elle vient d'aboutir avec le choix de la société SG2A L'Hacienda.

La durée du contrat est de 3 ans à compter de la mise en service de l'aire d'accueil prévue courant juillet 2010. Pour assurer la gestion de cet équipement d'une capacité de 20 places, une personne a été recrutée récemment par le gestionnaire.

La société SG2A sera chargée de l'accueil des gens du voyage (arrivées et départs, état des lieux, contrat de séjour), de la perception des droits d'usage (droit de place et redevance liés à la consommation des fluides), du

paiement des fluides aux fournisseurs, de l'encaissement et de la restitution des cautions (100€), d'établir un contact personnel avec les familles, de la gestion quotidienne de l'aire (entretien, maintenance, tranquillité, sortie des bacs de collecte des ordures ménagères) et de veiller au respect du règlement intérieur.

La société sera rémunérée par les droits de place encaissés et par une contribution forfaitaire annuelle versée par la Communauté de Communes du Clermontais d'un montant de 42 935.67 €.

Coût du projet :

Coût global : 660 000 € HT

Subventions :

DDE (Etat) : 213.430 €

Conseil Général : 61.000 €

La société SG2A a acquis la confiance de nombreuses collectivités locales ces dernières années. Elle gère actuellement 215 aires d'accueil en France, ce qui représente plus de 6537 places. Elle emploie plus de 170 personnes.



de gauche à droite :
Yves Zambrano, DGS
Alain Pardailhé, DGST
Richard Rassier, architecte à la CCC
Olivier Fraillon de la société SG2A

l'actualité du SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Depuis le 9 décembre 2009, la Communauté de Communes est dotée d'un SPANC dont la mission est d'effectuer pour le compte des communes membres les contrôles réglementaires en matière d'installation d'Assainissement Non Collectif : contrôle de conception et de réalisation sur les installations ANC nouvelles et diagnostic et contrôles périodiques sur les installations ANC existantes.

À ce jour, le SPANC a déjà effectué pour les projets d'installations ANC nouvelles, 14 contrôles de conception et 3 contrôles de réalisation.

Concernant les installations ANC existantes, le SPANC réalise à partir du mois de juillet 2010 les premiers diagnostics sur plusieurs communes notamment celles situées autour du Salagou, site où la préoccupation liée à la protection de la qualité des eaux est particu-

lièrement importante : MOUREZE, OCTON, SALASC.

Ces diagnostics font suite aux réunions d'information organisées sur les 3 communes, auxquelles étaient invités les différents propriétaires d'habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif.

D'autres réunions d'information auront lieu prochainement dans les autres communes de la Communauté de Communes.

Elles ont pour objet d'informer le public concerné sur le fonctionnement du SPANC, la définition d'une installation ANC, les contrôles obligatoires en matière d'ANC (notamment le diagnostic sur leur installation ANC existante) et leur déroulement. Les propriétaires sont invités par courrier.

La campagne diagnostic se déroulera jusqu'à la fin 2012.



rappel

Une redevance pour chaque type de contrôle permettant de couvrir les charges du service a été fixée par délibération du Conseil Communautaire du 24 mars 2010 :

ANC nouvelle

Contrôle de conception : 96€TTC

Contrôle d'exécution : 135€TTC

ANC existante

Contrôle diagnostic : 116€TTC

Contrôle périodique : 58€TTC

tous les 4 ans

Contact

Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes du Clermontais

M. BRES • tél : 04 67 88 95 50

ouverture de la crèche

intercommunale la Farandole à Clermont l'Hérault

Les travaux d'extension de la crèche municipale de Clermont l'Hérault débutés en juin 2009 sont actuellement achevés. Les délais ont été respectés et l'ouverture des nouveaux locaux a eu lieu lundi 3 mai 2010 dans la joie. Désormais, la crèche est intercommunale et donc ouverte à l'ensemble des Clermontais. Le passage de 24 à 40 places se fera progressivement au cours de l'année. En janvier 2011, l'équipe sera complète et comptera près de 19 agents, 10 agents mutés de la commune de Clermont l'Hérault et 9 agents recrutés.

Le coût des travaux : 930.000 € TTC

• Subventions :

Conseil Général : 300.000 €,

CAF : 356.000 €

• Récupération du FCTVA [prévision] : 140.000 €

Le coût des travaux de la crèche provisoire : 84.000 €



accueil de loisirs

Ouverture prochaine d'un nouveau pôle à Octon

Depuis sa mise en place en 2007, le service jeunesse de la Communauté de Communes du Clermontais qui gère les accueils de loisirs s'est structuré et a évolué dans son fonctionnement afin d'assurer un service public de qualité. Le service jeunesse s'est attaché tout d'abord à stabiliser et à renforcer ses équipes (70 animateurs dont un responsable par pôle), à former les responsables de pôles à la nouvelle dimension du service, à faire naître chez eux un esprit d'équipe, à harmoniser ensuite les procédures d'inscription et de gestion et à améliorer la qualité des projets d'animation avec un projet éducatif global.

En trois ans, il a largement développé les activités périscolaires des mercredis, des petites et des grandes vacances et la fréquentation des différents pôles est en constante évolution. L'année 2009 a vu l'ouverture de l'espace de loisirs de Villeneuve qui accueille dès les beaux jours à tour de rôle les pôles de loisirs pour des activités variées : parcours sportifs, courses d'orientation, tir à l'arc...

A partir de septembre 2010, le service jeunesse qui compte actuellement sept pôles d'accueils (deux à

Clermont l'Hérault – maternel et primaire – et cinq dans les communes de Canet, Ceyras, Fontès, Nébian et Paulhan) se renforcera avec l'ouverture d'un nouveau pôle à Octon. Cette évolution répond au besoin de rééquilibrer spatialement les services publics sur le territoire intercommunal et de favoriser l'accès au service jeunesse. Le pôle sera animé par 4 agents.



tourisme

Ouverture des antennes saisonnières communautaires



Depuis le mois de mai, Françoise Moser a rejoint l'équipe du service tourisme intercommunal pour 90% de son temps de travail. En vertu d'une convention de mise à disposition avec la commune de Mourèze pour les 10% restant, elle effectuera quelques missions pour cette commune.

Elle animera l'antenne saisonnière de la commune de Mourèze et informera les visiteurs dans un chalet situé à l'entrée du village. Ce point d'information vient de faire l'objet de petits travaux de rafraîchissement par l'équipe du service technique de la Communauté de Communes.

Des conventions de mise à disposition seront également passées avec les communes de Salasc et de Octon, qui gèrent elles aussi des points d'informations touristiques en période estivale. Il s'agira d'une mise à disposition du personnel communal pendant la période où les agents concernés exercent une fonction d'agent d'accueil l'été.

- Sur le site de Mourèze, le point d'information touristique est ouvert de Pâques à la Toussaint, les week-ends, longs week-ends et les jours fériés en hors saison et tous les jours en juillet et août, de 10h à 18h.
- Le point d'information à Octon sera ouvert du 15 juin au 15 septembre, du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 17h à 20h. Contact au 04 67 96 22 79.
- Le point d'information de Salasc est ouvert en juillet et août du lundi au samedi de 10h à 12h et de 16h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30 et de 16h à 19h.

Dans un contexte d'incertitude pour les prochaines années, lié à la suppression de la taxe professionnelle et à la réforme des collectivités, une gestion dynamique et rigoureuse des finances intercommunales permet cependant de proposer des actions concrètes aux communes et à leurs habitants.

La Communauté de Communes du Clermontais dispose pour 2010 d'un budget consolidé de 43.5 M€ voté le 24 Mars dernier. Il est marqué par une volonté de maîtriser les charges de fonctionnement dans tous les secteurs, afin de maintenir un bon niveau d'investissement.

budget 2010

Le maintien d'un bon niveau d'investissement

La poursuite de chantiers déjà engagés :

- L'extension de la crèche de Clermont l'Hérault,
Montant affecté au budget primitif 2010 pour cette opération : **120 000 €**
- La réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage,
Montant affecté au budget primitif 2010 pour cette opération : **20 000 €**

Le lancement de plusieurs opérations importantes :

Les méthodes de gestion employées se modernisent et la CCC essaie de mettre à profit tous les nouveaux outils à sa disposition pour maîtriser au mieux ses dépenses. La gestion en Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) est utilisée pour les nouvelles opérations réalisées cette année. Elle concerne la construction du centre aquatique, de la crèche de Canet et des acquisitions foncières sur la ZAC de la Salamane.

- Les travaux de construction du centre aquatique intercommunal,
Montant affecté au Budget Primitif pour les travaux : **7 176 000 €**

Le montant des marchés de travaux, qui s'élèvent à 8M€ HT, sera réparti sur 2 exercices comptables, représentant l'enveloppe globale de l'Autorisation de Programme. La Communauté a inscrit à son budget 2010 la somme réellement nécessaire cette année, c'est-à-dire 6M€ H.T. soit 7 176 000 € T.T.C au titre du crédit de paiement 2010. Le solde de 2M€ H.T. sera budgétisé sur les comptes de l'année 2011.

- La réhabilitation d'un bâtiment industriel sur la zone d'activités à Paulhan en vue de sa mise à disposition à La Poste,

Montant affecté au Budget Primitif pour cette opération : **141 000 €**

- La Construction d'une crèche à Canet,
Montant affecté sur le Budget Primitif à cette opération : **179 400 €** pour l'année 2010 grâce à la méthode des AP/CP.

- Des acquisitions de parcelles sur la ZAC de la Salamane,

Montant affecté sur le Budget Primitif pour ces acquisitions foncières : **2 500 000 €** d'acquisitions en 2010 gérées en AP/CP.

Cette année 2010 marque :

- la mise en place effective de l'Office de Tourisme Intercommunal, du Service Public d'Assainissement Non Collectif et le transfert de la crèche collective de Clermont l'Hérault.
- Le maintien des opérations de mise en valeur du patrimoine – Budget Primitif 2010 : **276 000 €**
- Le maintien des subventions versées aux associations – Budget Primitif 2010 : **95 000 €**



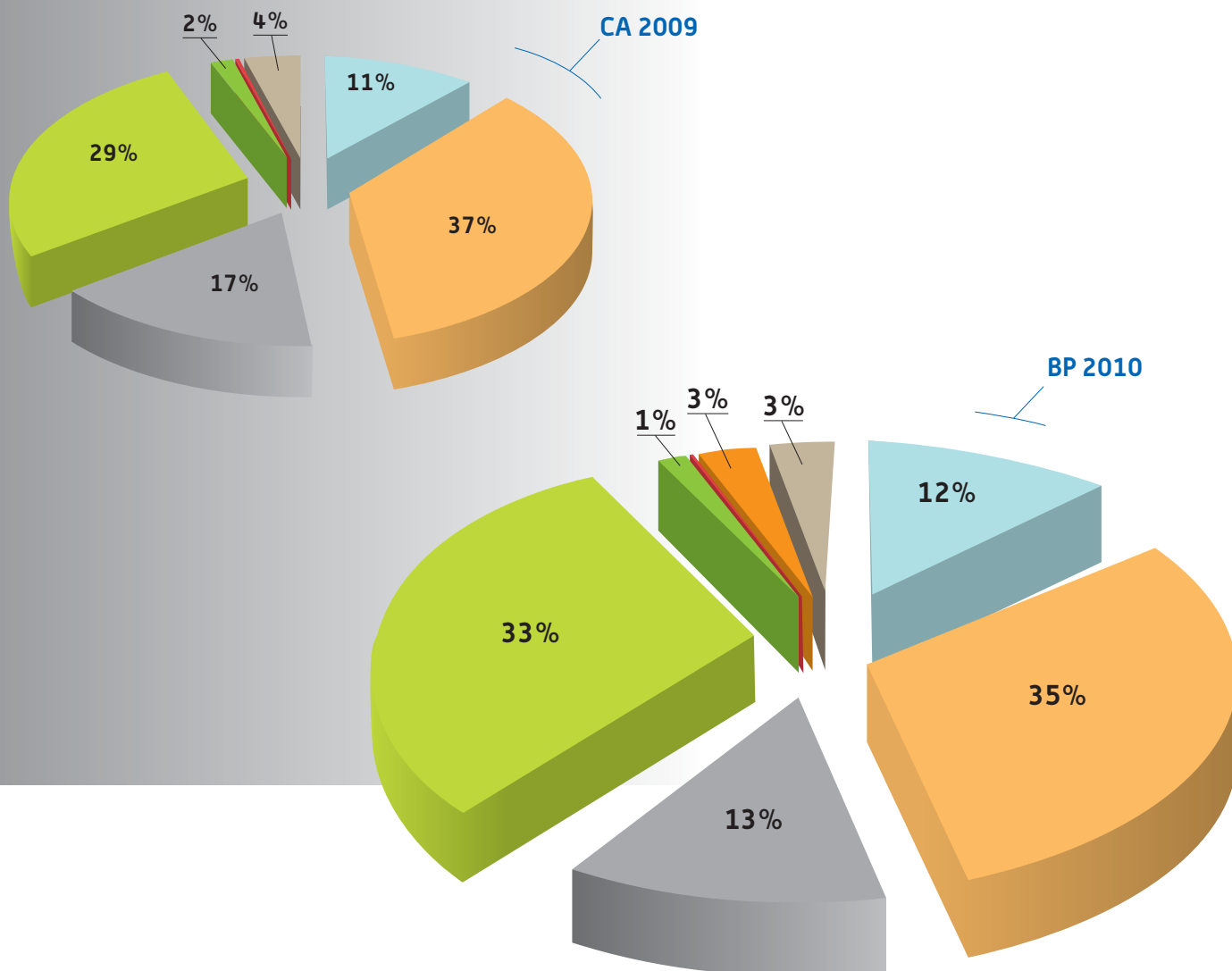
Quelques exemples de réalisations

Une gestion rigoureuse et maîtrisée

Le fonctionnement : 12.793.023 €

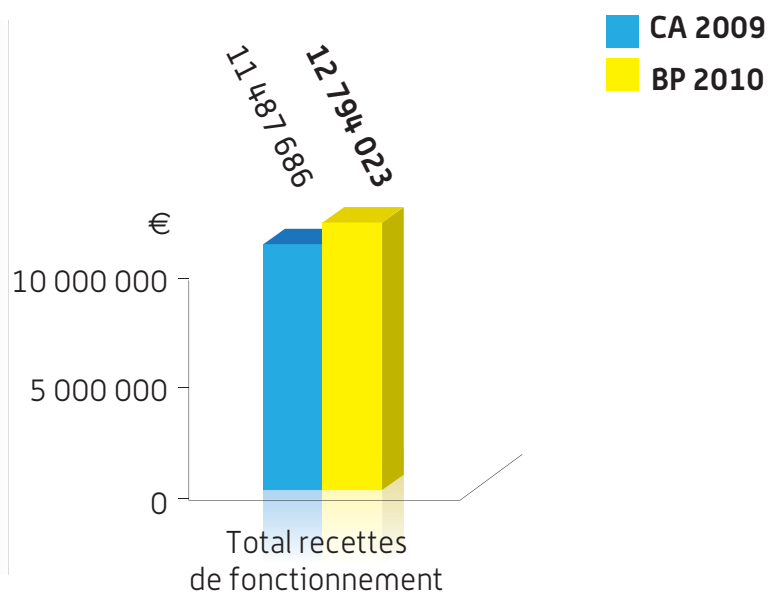
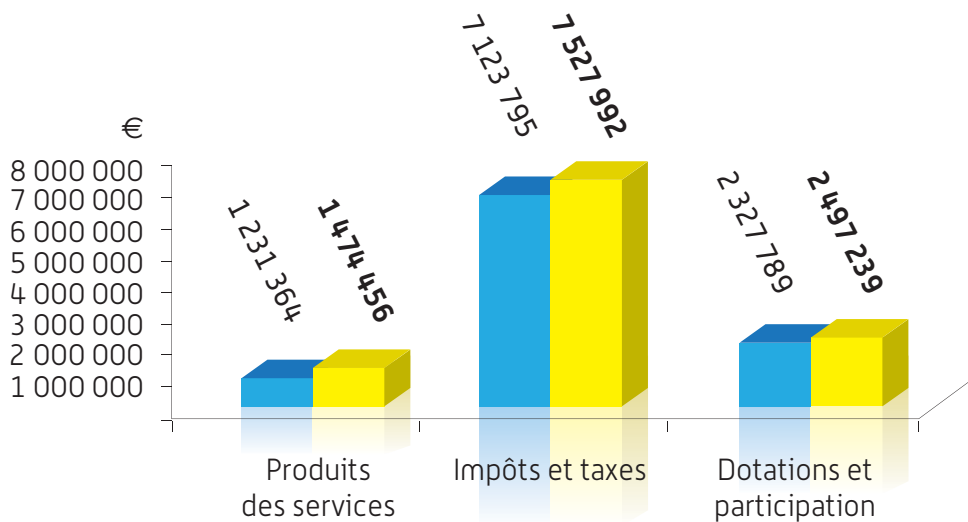
La répartition des dépenses de fonctionnement :

Budget primitif 2010 – Budget général
Évolution 2009 / 2010



	BP 2010	CA 2009
Charges à caractère général	1 499 993	1 189 480
Charges de personnel	4 493 631	3 822 877
Reversement TP aux communes	1 679 739	1 749 738
Charges de gestion courante	4 207 033	3 076 985
Charges financières	179 819	169 832
Charges exceptionnelles	12 000	13 657
Virement à la section d'investissement	325 000	0
Amortissements	389 808	421 698
	12 793 023 €	10 444 266 €

La répartition des dépenses de fonctionnement :

Budget primitif 2010 – Budget général
Évolution 2009 / 2010

Vue d'ensemble du budget primitif : 43.519.082 €

Zoom sur les charges à caractère général et les charges de gestion courantes :

Les charges à caractère général sont les charges permettant aux services communautaires de fonctionner quotidiennement. Ces charges augmentent de 26% en 2010 mais représentent une part égale dans le budget total de la collectivité (en 2009 et 2010, respectivement 11% et 12% des dépenses du budget général). Cette relative hausse des charges s'explique par la gestion aujourd'hui intercommunale de la crèche collective de Clermont l'Hérault, bientôt suivie par de nouveaux projets. L'essor de la fréquentation des centres de loisirs augmente ces mêmes charges.

L'évolution des dépenses de personnel :

De la même façon que la gestion des crèches collectives augmente les charges à caractère général, elles ont un impact fort sur les charges de personnel. En effet, ce service destiné à la petite enfance emploie 19 agents (10 transférés de la commune de Clermont l'Hérault et 9 recrutés en 2010). La gestion intercommunale de l'Office de Tourisme génère également des charges de personnel supplémentaires avec l'intégration de 6 nouveaux agents.

Pour l'exercice 2010, les masses budgétaires gérées par la Communauté de Communes du Clermontais sont réparties autour de 14 budgets, le budget général et 13 budgets annexes, soit deux de plus que l'année précédente. La CCC a voté en sa séance du 3

Février 2010 la création du budget de l'Office de Tourisme du Clermontais et le 24 Mars 2010 la création d'un budget relatif à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, dont le budget primitif sera très prochainement voté.

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET GENERAL	12 793 023 €	3 208 821 €
ZAC LA BARTHE	2 171 360 €	2 298 981 €
ZAC PAEVHE	2 322 480 €	3 241 806 €
ZAC ESTAGNOL	973 550 €	1 172 249 €
CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL	550 871 €	8 131 157 €
LA LERGUE	40 294 €	64 674 €
ZA LES TANES HAUTES	0 €	0 €
URBANISME INTERCOMMUNAL	124 500 €	1 459 €
ZA VAREILHES	74 225 €	73 329 €
SPANC	49 120 €	4 000 €
ZAC LA SALAMANE	3 268 828 €	2 768 725 €
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	177 500 €	5 600 €
VILLAGE DES METIERS DU LIVRE D'ART	0 €	2 530 €
TOTAL	22 545 751 €	20 973 331 €

Le point sur la Réforme de la Taxe Professionnelle :

A partir du 1^{er} Janvier 2010, le Gouvernement a lancé une grande réforme sur la taxe professionnelle. Malgré des interrogations encore en suspens, les grandes lignes de la réforme sont fixées :

"L'objectif de la réforme est de supprimer la partie de la taxe qui "pénalise l'investissement et l'innovation". L'intégralité de la taxe professionnelle ne sera donc pas supprimée. Seule la partie basée sur l'investissement, qui représente actuellement 80% de la taxe professionnelle, devrait disparaître."

Source, L'Express.

Les ressources fiscales de la Communauté de Communes du Clermontais reposent désormais en bonne partie sur la Cotisation Economique Territoriale. Ces recettes ont un rôle déterminant dans l'équilibre du budget de la collectivité.

La Taxe Professionnelle a été supprimée et remplacée par la Cotisation Economique Territoriale, composée elle-même de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et de la Cotisation Foncière des Entreprises. Pour les collectivités locales, la réforme s'appliquera en 2 temps. En 2010, une compensation relais sera perçue par la Communauté de communes du Clermontais. Son taux s'élèvera à 19.53 % et son montant est prévu au budget primitif à hauteur de 3 163 525 Euros. A partir de 2011, ce sont 7 taxes et compensations assises sur les entreprises et les ménages qui composeront le produit de la Cotisation Economique Territoriale.

centre aquatique

Les travaux avancent



Le point sur l'avancement des travaux avec Jean CHAMARD et Thierry FRAUDET, de l'agence d'architecture CHAMARD et FRAUDET, architectes d'opération.

"L'avancement du chantier est aujourd'hui satisfaisant, et respecte le planning général des travaux. L'entreprise FONDEVILLE, chargée de l'exécution du gros-œuvre a réalisé les travaux de construction des murs et dallages du sous sol à 60% environ ; le bâtiment des locaux techniques – au Nord du site est exécuté à 80% environ. Les dallages et murs, supports des futurs bassins, le bassin sportif notamment commencent à être exécutés.

Des travaux de voirie et réseaux sont également en cours d'exécution ; le bassin de rétention des eaux pluviales est entièrement réalisé.

Bientôt quelques éléments de construction significatifs ! Les premières poutres de charpente doivent être mises en œuvre sur le grand hall des bassins courant Septembre !"



la Salamane

Au fil des récents conseils communautaires, nombre de compromis de ventes avec les propriétaires concernés par le projet de ZAC de la Salamane ont été délibérés, au point qu'aujourd'hui c'est quasiment l'ensemble du périmètre de l'opération d'aménagement qui fait l'objet d'accords amiables établis devant notaire.

En parallèle de ce volet foncier, les études préalables à la réalisation de ce futur parc d'activités économiques se poursuivent tandis que la commune de Clermont l'Hérault a lancé l'enquête publique liée à la révision simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Organisée du 28 juin au 30 juillet prochains sous l'égide de M. Bernard DEWINTRE, commissaire enquêteur, cette période d'enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public (habitants, associations, acteurs économiques...) sur l'objet de cette procédure, à savoir notamment le changement de vocation du site de la Salamane de zone agricole en secteur à bâtir pour de l'activité économique. Deux registres d'enquête sont ainsi à la disposition du public et le commissaire enquêteur tiendra quatre permanences, **le lundi 28 juin, mercredi 7, vendredi 16 et 30 juillet prochains de 9h à 12h et de 14h à 17h, et jusqu'à 18h les 28 juin et 30 juillet.**

Cette procédure est le passage obligé avant l'enga-

gement de la future ZAC, qui accueillera entre autre la base logistique de Système U Sud. Avec ce projet de parc d'activités, la Communauté de Communes poursuit son action en faveur du développement économique local autour du pôle d'attractivité que constitue Clermont l'Hérault.

Elle œuvre ainsi à la structuration du cadre de vie du Cœur d'Hérault en favorisant l'emploi local dans un contexte actuel où les défis sont multiples.

Développement des agglomérations de Sète, Montpellier, Béziers, déroulement de l'A75 et A750 ; notre territoire est en pleine mutation. L'essor démographique que nous connaissons depuis plus de 10 ans et l'arrivée de nouveaux habitants sont porteurs de nombreux enjeux.

Equipements sportifs, culturels, modes de garde pour les jeunes enfants, offre de loisirs, promotion touristique, protection de l'environnement, habitat, action sociale... et l'emploi ; autant de challenges à relever pour les pouvoirs publics locaux et notamment la Communauté de Communes et ses communes membres, pour maintenir le lien social qui unit la population du Clermontais.

Le projet de ZAC de la Salamane est un des éléments moteurs de cette dynamique et mérite toute l'énergie que met depuis deux ans la Communauté de Communes dans sa réalisation.

objectif emploi 2010

Le raid emploi, dernière manifestation de la programmation annuelle à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault

Vous recherchez un EMPLOI, vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement et des conseils d'un professionnel, vous souhaitez être PARRAIN, participez au Raid Emploi 2010, le 8 octobre de 8h30 à 14h30.

Trouver un emploi aujourd'hui nécessite une détermination sans faille, une méthodologie de recherche d'emploi construite et une connaissance du tissu économique et des secteurs d'activités en présence. Aujourd'hui, seulement 30% des offres d'emploi transitent par Pôle Emploi contre 30% des recrutements qui font suite à une candidature spontanée et 40% par réseau de connaissance.

Des dirigeants d'entreprises et des cadres ont déjà accepté d'être le réseau de ceux qui n'en ont pas.

Des spécialistes dans un domaine, implantés sur le territoire, pourront vous éclairer et vous aider dans vos recherches d'emploi. Cette manifestation a pour objectif de mettre en relation, dans le cadre d'un challenge sportif, un demandeur d'emploi et un dirigeant d'entreprise qui décideront ensuite de formaliser ensemble un accompagnement sous la forme d'un parrainage. Un engagement tripartite sera proposé entre le demandeur d'emploi, le tuteur et la structure qui suit la personne dans ses démarches vers l'emploi afin de poser un cadre de fonctionnement à cet accompagnement.

Inscriptions et information

Maison de l'Emploi pays Cœur d'Hérault

1 rue de la Sous Préfecture - 34700 LODÈVE

www.emploi-coeur-herault.fr

Tél. 04 67 88 24 13

insertion & formation

ZOOM sur l'association CAPDIFE,

Cap Développement de l'Insertion par la Formation et l'Emploi



Christian Giordano

Rencontre avec Christian Giordano, le Directeur de CAPDIFE

Pouvez-vous nous présenter la structure que vous dirigez ?

L'association CAPDIFE a pour objectifs de mettre en œuvre toute action d'accompagnement, de formation et d'insertion concourant à l'intégration sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi, des personnes en situation de handicap, des salariés et de toutes personnes nécessitant des actions de formation. Elle fait de l'accompagnement vers l'emploi une priorité et utilise pour y parvenir les chantiers d'insertion et les actions de formation. Elle compte environ 62 salariés en insertion et une équipe d'encadrement de 15 personnes.

Parlez-nous des chantiers d'insertion

Nos chantiers concernent la création et l'aménagement de jardins familiaux et partagés, le maraîchage, l'arboriculture, l'oléiculture,

la viticulture et les aménagements paysagers. Dans ses actions de maraîchage, l'association développe une approche respectueuse de l'environnement. Notre premier chantier d'insertion a vu le jour à Paulhan en 1997. Depuis juin 2000, CAPDIFE est agréée pour gérer un chantier d'insertion en maraîchage biologique sur la commune de Paulhan. Depuis mai 2003, l'agrément a été étendu et CAPDIFE gère, sur la commune de Clermont l'Hérault, un chantier d'insertion en polyculture biologique : vigne, arbres fruitiers, oliviers et légumes, différents de ceux cultivés à Paulhan. Du fait de la construction du centre aquatique, notre chantier qui était situé à l'Estagnol a été déplacé à côté de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage. Nous avons également des chantiers d'insertion sur les communes de Montagnac, la Grande Motte, et Valergue. En 12 ans, nous avons donné une chance à plus de 450 personnes.

A qui s'adressent ces chantiers ?

Les publics que nous accueillons sont les bénéficiaires des minimas sociaux (Allocation Spécifique de Solidarité, Revenu Minimum d'Insertion, Revenu de Solidarité Active, Allocation Parent Isolé), les jeunes en grande difficulté d'intégration et d'insertion, les demandeurs d'emploi de longue durée et même les travailleurs handicapés. Ils sont intéressés par la spécificité de nos chantiers et ont un projet professionnel cohérent, réaliste et réalisable. L'agrément pour intégrer un tel chantier est donné par Pôle Emploi.

Comment fonctionne votre structure ?

Notre association est financée par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi et la Formation Professionnelle, le Conseil Général, les communes, les Communautés de Communes, les PLIE, les Maisons de l'Emploi et le Fond Social Européen.

Quels sont vos projets ?

Nous n'en manquons pas ! En 2010, il y aura la consolidation de la Plate-forme Logistique Solidaire de Clermont l'Hérault. Cela nous permettra d'une part d'étoffer la distribution de nos produits aux banques alimentaires du territoire mais aussi de mettre en place de nouvelles compétences pour les personnes que nous formons : ramassage, entreposage, magasinage, préparation de commande, étiquetage, livraison... Nous avons déjà une nouvelle convention de partenariat signée avec l'Association des Paralysés de France à Montblanc, pour une distribution hebdomadaire depuis le 1^{er} octobre 2009. Dans le courant du second semestre 2010, nous mettrons en place sur deux sites à Clermont l'Hérault un accueil multimédia ainsi qu'une formation pour les personnes désireuses de s'approprier l'outil informatique.

+ d'info

CAPDIFE

42 Boulevard Gambetta
34800 Clermont l'Hérault
E-Mail : cgiordano@capdife.fr
Site Internet : www.capdife.fr
Téléphone : 04.99.91.06.11
Télécopie : 04.99.91.43.95

lounge attitude

Nouveau : un bar à vin lounge à Aspiran

Jean-Paul Caillez est le propriétaire de ce nouveau lieu de rencontre dégustative. La rénovation de la bâtisse est soignée, la décoration alliant baroque et contemporain séduit dès le franchissement de la porte ! Salon ambiance lounge, bar rustico-chic, deux jardins et terrasses, 3 caveaux...

C'est dans ce décor, inédit dans un village, que sont proposés un large éventail de "Champagne" et "Vins régionaux" avec des accompagnements raffinés et originaux : épicerie fine, confiture, huile d'olive

de lucque de Rémy Pierre, oléiculteur du village, charcuterie, fromage....

Le choix du nom "Champ's avenue & vintage"? C'est un clin d'œil à sa Champagne natale où il était viticulteur ! "Champ's" fait référence à un lieu dansant de son département et "Avenue & vintage" à la 2^{ème} plus grande avenue de champagne en valeur de stock. CAV sont les lettres du mot "cave".

"Cela fait 24 ans que je connais la région et j'ai vraiment œuvré à la rénovation de cette demeure pour offrir un lieu de rencontres à tout

ceux que le cep de vigne attire. Vous êtes ici chez vous !" précise Jean-Paul Caillez. Champ's Avenue & Vintage est également l'écrin d'événements privés et professionnels

+ d'info

Champ's avenue & vintage

7 rue du Cazals, Aspiran

Tel : 04 67 44 88 94

www.champs-avenue.fr

contact@champs-avenue.fr

Facebook : champ's avenue



réduisons nos déchets

Le Syndicat Centre Hérault (SCH) a lancé un programme local de prévention

Le SCH renforce sa politique en matière de prévention des déchets pour mettre en pratique le principe suivant : **“le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas”**. La prévention est une exigence du Grenelle de l'environnement qui fixe comme objectif la réduction de notre production de déchets de 7% en 5 ans. Pour atteindre cet objectif, le SCH s'est engagé auprès de l'ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise

de l'énergie, à mettre en œuvre un programme local de prévention.

L'enjeu est de faire basculer le regard vers l'amont, c'est à dire avant même la production du déchet. C'est adopter une vision “produit” : “quel produit vais-je choisir et comment vais-je l'utiliser pour produire le moins de déchet possible?”. Cette réflexion se positionne dès l'acte d'achat et pendant l'utilisation du produit. Par

exemple, je vais choisir d'acheter des produits peu emballés et éviter les petits conditionnements.

Le succès de cette ambition dépendra de la capacité des collectivités locales, des acteurs de la société civile, des citoyens... à faire évoluer les comportements face aux déchets. Un comité de pilotage a été mis en place et un diagnostic des actions déjà engagées est en cours.

éco-attitude

L'implication de tous dans la démarche Agenda 21

La formation du personnel intercommunal et le prochain appel à participation de la population

Une des priorités de l'Agenda 21 est de faire de la collectivité une structure exemplaire, dans son fonctionnement et dans ses actions. C'est pourquoi elle a sollicité, en Mars 2010, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour mettre en place un plan de formation de l'ensemble du personnel intercommunal afin de le sensibiliser à la problématique du Développement Durable et des agendas 21 locaux. L'association Dynamique d'Information et de Formation sur l'Environnement et le Développement Durable (DIFED) de Montpellier, spécialisée dans ce domaine, a été chargée par le CNFPT d'assurer cette formation dans les locaux de la Communauté de communes, sur plusieurs demi-journées de Juin.



Les objectifs de cette formation étaient d'initier les agents aux enjeux du Développement Durable, d'identifier les outils de mise en œuvre des politiques de Développement Durable (Agenda 21 local, éco-responsabilité) et leur mode de fonctionnement, d'identifier l'implication potentielle de chacun à titre individuel et collectif ainsi que l'impact de certaines actions.

Cette démarche a permis de faire ressortir plusieurs pistes d'actions qui seront largement débattues dans le cadre du “Club des contributeurs” des agents à l'AG21 qui vient d'être mis en place.

La Communauté de Communes lancera la phase de concertation avec la population au cours du dernier trimestre 2010. Dans plusieurs communes de la Communautés, des ateliers-débat seront organisés sur des thématiques différentes : éco-responsabilité, mobilité, développement économique...

le tri... en vacances aussi !!!

La Communauté de Communes du Clermontais, en partenariat avec le Syndicat Centre Hérault, reconduit cette année l'opération de collecte sélective des déchets dans les campings volontaires du Clermontais, lancée à titre expérimental en 2009. Cette action a pour objectif d'engager les estivants des campings dans la démarche de tri sélectif, au même titre que les habitants du Clermontais.

Le 1^{er} juillet, les responsables du **centre touristique municipal "Le Salagou" de Clermont l'Hérault** - (388 emplacements) et ceux du **mas de Carles** (40 emplacements), de l'**aire naturelle Les Arcades** (25 emplacements) et le **camping naturiste du village du Bosc** (100 emplacements) d'Octon ont signé une charte d'engagement précisant le contenu de cette action.

L'opération "le tri en vacances aussi !!!" consiste à mettre à la disposition des touristes les moyens de bien trier avec des équipements spécifiques facilitant le tri de leurs déchets par catégorie : biodéchets, déchets valorisables (verre, papier, emballages ménagers), déchets résiduels, encombrants. Cela implique également de mettre en place une communication adaptée aux touristes, diffé-



rente de celle des résidents à l'année.

Cette année, la Communauté de Communes du Clermontais a décidé de rendre l'action encore plus percutante et plus ludique, en intégrant une action de sensibilisation des campeurs au tri sélectif des ordures ménagères, par le biais d'un théâtre-forum avec l'association Deng Dildi Bee. Une intervention est prévue dans chacun des campings entre le 14 juillet et le 15 août.

les éco-établissements

en Clermontais

L'année scolaire 2009-2010 a permis à plusieurs établissements scolaires du Clermontais et aux différents accueils de loisirs de s'engager en faveur du Développement Durable, en adhérant au projet "Eco-Etablissements du Clermontais". Les petits Clermontais ont bénéficié de séances de sensibilisation animées par l'association Demain La Terre.

Le collège St Paul de Clermont a ainsi pu créer un jardin de plantes méditerranéennes, l'Ecole St Joseph a mis en place son lombricomposteur, le lycée du Cep d'Or a démarré son Agenda 21 et l'Ecole

St Martin de Canet, qui a travaillé sur la thématique de l'eau, a mis en place un jeu de piste sur la consommation d'eau. Les centres de loisirs ont réalisé plusieurs activités pour comprendre et agir en faveur de la biodiversité avec notamment la fabrication de nichoirs, de mangeoires pour oiseaux, ou avec la plantation d'arbres à papillons...

Afin de récompenser les différents établissements pour leur participation et leur engagement,



chaque participant a reçu une attestation pour sa contribution, des mains de M. CAZORLA, Président de la Communauté de Communes du Clermontais, et de M. SATGER, Vice-Président délégué à l'environnement et à l'Agenda 21.

Avec les beaux jours, pique-niques et barbecues sont à nouveaux au rendez-vous. Comment faire pour que ces moments festifs et conviviaux ne mettent pas le feu à la planète ?!

Un repas estival "vert"

Le saviez-vous ?

- L'essentiel des incendies en France est provoqué par l'homme et les barbecues "sauvages" mal éteints en sont une des principales causes.
- Il faut entre 100 et 1000 ans pour qu'un gobelet, une bouteille ou un sac en plastique, abandonné dans la nature, se dégrade.

Trucs et astuces

Barbecue :

- Le barbecue à gaz est plus écologique que le barbecue à charbon qui rejette plus de CO₂. De plus, le charbon de bois peut encourager la déforestation : il faut environ 5 kg de bois pour produire 1 kg de charbon ! Il produit de fines particules qui polluent l'air ambiant et son utilisation est souvent accompagnée de produits d'allumage généralement toxiques. Il existe une alternative avec le barbecue vertical qui cuit la viande entre deux foyers. Avantages :
 - les graisses ne tombent pas dans le feu, la viande ne risque pas d'être carbonisée et cancérigène,
 - plus besoin de retourner la grille, les deux côtés cuisent en même temps,
 - les foyers peuvent être alimentés par du petit bois, du carton ... pas besoin d'attendre la formation de braises.
- La viande a un coût environnemental élevé, sa production génère du CO₂... Pour réduire cet impact, le barbecue peut être complété par des légumes grillés. La production de poulet fermier, de canard ou de porc dégage moins de CO₂ que celle de bœuf, de veau ou encore d'agneau. Enfin, le choix de viandes bio permet de diminuer par 3 les émissions de gaz à effet de serre !

Pique-nique :

- Les pique-niques entraînent souvent de nombreux déchets : papier d'aluminium autour des sandwiches, serviettes en papier... Dans ce cas, le sac poubelle est indispensable. En outre, lorsque les déchets se dégradent enfin, ils laissent des substances toxiques qui polluent l'environnement... sans parler de la pollution visuelle qui peut durer des années !
- Désormais des couverts et assiettes en matière végétale remplacent ceux en plastique. Sinon, rien de tel pour faire chic que d'emporter un panier avec de la vaisselle réutilisable et une nappe en tissu avec son lot de serviettes assorties. Si le plastique reste convainquant par sa légèreté, privilégiez le bioplastique PLA (issu de l'amidon de maïs).



+ d'infos : venez retrouver les conseils éco-gestes sur notre site internet : www.demainlaterre.fr rubrique Itined ou inscrivez-vous à notre newsletter

À lire :

- La guerre du pochon, Editions Yago
- Pourquoi les forêts brûlent-elles ?, Editions Le Pommier
- Sauvez cette planète ! Mode d'emploi, Editions Marabout

Livres du fonds documentaire Itined, empruntables gratuitement. Pour les modalités, nous contacter.

alain Mathieu

conseiller communautaire • Cabrières

Un ambassadeur de la chanson française

Alain Mathieu, ancien professeur des écoles, exprime clairement sa passion pour la chanson.



Alain Mathieu se poste fièrement devant la célèbre photo de Jacques Brel, Georges Brassens et Léo Ferré : *"Mais mon idole, c'est Jean Ferrat, que j'ai eu le plaisir de revoir à la télévision suite à sa disparition"*. Depuis qu'il est à la retraite, cet élu de Cabrières parcourt le Cœur d'Hérault en tant que bénévole pour animer des repas, distraire les pensionnaires des maisons de retraite et surtout parce qu'il est passionné de variété française, mais pas n'importe la-

quelle. Celle de la bande à Brassens, Ferrat, puis Pierre Bachelet et Yves Duteil.

Le répertoire est, certes, ciblé mais les amateurs en redemandent ! Il y a eu 3 hommages à Cabrières sur Jean Ferrat et la salle ne désemplie pas. Dans un futur proche, il ajoutera Boris Vian à son répertoire, une œuvre moderne et insolite, véritable patrimoine dont les générations suivantes n'ont cessé de s'inspirer.

Du haut de sa petite maison

perchée au hameau des Crozes, Alain Mathieu avoue avoir une deuxième passion : la chanson et la chasse. *"Je quitte prochainement les chênes verts de Cabrières pour aller en pèlerinage en Ardèche où vivait Jean Ferrat. On y rencontre beaucoup de monde et c'est pour moi un havre de paix non loin d'ici"*.

Gageons qu'il saura éduquer l'oreille musicale de la jeune génération qui l'écoute chanter au coin d'une bonne table.

Journées du patrimoine

2010 marquera la 13^{ème} participation de la Communauté de Communes du Clermontais et des associations locales de défense du patrimoine aux Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 18 et 19 septembre prochains. Cette nouvelle édition est placée sous le thème "Les grands hommes : quand femmes et hommes construisent l'Histoire".



Au programme des visites guidées à Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Paulhan, Villeneuve ; des expositions, des lectures poétiques, des concerts...

En temps fort, une "conférence – débat" sur le thème national le dimanche de 15h à 17h à la salle des fêtes d'Octon et en clôture, un concert de Dunya "Du Rajasthan à la Méditerranée" le Dimanche 19 septembre à 17h sur la place à Octon (gratuit).

Le programme complet des Journées du Patrimoine sera disponible à partir de 1^{er} septembre à l'Office de Tourisme du Clermontais, dans les Mairies et les bibliothèques.

Balades du patrimoine

Visite guidée musicale de Clermont l'Hérault

Découverte touristique et musicale de la ville de Clermont l'Hérault à travers une visite guidée ponctuée de petits concerts classiques dans différents lieux de la ville : le théâtre, l'église Saint Paul, la fontaine de la ville...). Inscriptions obligatoires, 50 personnes maximum, tarifs 5 euros.

Départ de l'office de tourisme à 18h, durée 2h à 2h30, tout public

Office de Tourisme du Clermontais Tél: 04 67 96 23 86/ 04 67 25 15 14

Animations de promotion de la viticulture

La Communauté de Communes s'engage pour la promotion de la viticulture locale en subventionnant ces événements

Nuits des vins :

Canet

Mardi 27 juillet,

Espace Saint Martin

Cave coopérative

de Paulhan

Mardi 3 août,

Nuit du Rosé :

Cave coopérative de Fontès

Jeudi 5 août,

Soirée des vins :

Clermont l'Hérault

Vendredi 13 août,

Allées Salengro



A noter également sur vos agendas :

Aspiran

• Mercredi 14 juillet et Dimanche 15 août,

journées portes ouvertes au Domaine de Fabrègues,

• Vendredi 9 juillet, 23 juillet, 13 août,

concert de 20h30 à 22h30, apéritif, tapas, dégustation de champagne et de vins locaux, Champ's Avenue et Vintage,

Cabrières

• Samedis 17 juillet et 7 août Journées Portes Ouvertes à la cave coopérative,

• Mercredis 21 juillet et 11 août Nocturne à la cave coopérative,

• du Vendredi 13 au Dimanche 15 Août, journées portes ouvertes, Château des deux Roccs,

Canet

• Mercredi 28 juillet, Balade gourmande, Domaine de la Dourbie,

Clermont l'Hérault

• Juillet et Août, Concerts, tous les vendredis soir, dégustation, tapas, Rencontres vigneronnes tous les mercredis matin, Au fil du vin,

Fontès

• Samedi 24 juillet, 13^{ème} fête des vignerons, Samedi 14 août, 8^{ème} fête du rosé, cave coopérative,

Lieur Cabrières

• Samedi 14 Août, Journées portes ouvertes, Domaine de Bellefontaine,

Nébian

• Du 14 juillet au 15 août : festival Béréas 2010, concert, buffet et dégustation, Domaine Béréas,

Octon

• Jeudis 22 juillet et 12 août 9h à 11h30, Balade vigneronne, cave coopérative l'Occitane, OCTON

Retrouvez le détail des animations viticoles, ainsi que les horaires d'ouverture des caves coopératives et particulières du Clermontais dans le programme des "Balades du vignoble" 2010, disponible à l'Office de Tourisme du Clermontais.

Expos

" **Glace fondante...** "
Frédéric Jaulme
Cabrières

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h
 Galerie Photo des Schistes, cave coopérative, CABRIERES
 Renseignements : 06 14 27 62 94



Béatrice Darmagnac
Garden
Péret

Du 4 septembre au 16 octobre
 Fondation ANPQ, PERET
 Vernissage : jeudi 2 septembre 18h30 – 21h30
 Renseignements : 04 67 44 79 86



Mouv'mental
Quand l'art prend l'air

Exposition de sculptures en plein air : 22 artistes, des résidents, des invités, des surprises.
 mardi 10 aout
 Nuit de la musique autour du piano
 19h Ouverture buvette et petite restauration
 21h30 Renaud G. et ses

invités jusqu'au petit déjeuner bœufs et improvisations musicales.



2Hors 2Dans
Octon

Du 24 au 27 juin
 expos, concerts, performances au Village des Arts et Métiers.
 Liens utiles : www.clermont-herault-concerts.fr
 http://lesvaillergues.com



Concerts

Sarocchi
Polyphonies Corses
Fontès

Samedi 24 juillet, 21h
 Eglise Saint Hippolyte, 15€
 Un concert programmé à l'occasion du 5^{ème} festival les Troubadours chantent l'art roman en Languedoc – Roussillon du 7 mai au 19 septembre.
 Renseignement et réservation : 04 67 89 67 81 ou 04 67 25 12 02



Sports

La Salagou Mania
Randonnée VTT
Lac du Salagou

Dimanche 26 septembre
 Au programme de la journée 5 circuits de randonnées.
 Tarif : 8 € adulte (10 € sur place), 5 € moins de 16 ans, gratuit pour les moins de 10 ans.
 Randonnée non chronométrée et sans classement.
 Le petit plus : possibilité de déjeuner sur place (8 €) et de participer à des randonnées pédestre, 5 € sur inscription.
 Pour plus d'information et inscription : www.rocevasion.net



Culture

Aspiran,
20 siècles d'histoire
Site archéologique de Saint Bézard
Dimanche 4 juillet

17h : visite des fouilles
 A partir de 21h : visite du village médiéval d'Aspiran avec la participation exceptionnelle du groupe SABOI
 Information : 06 03 15 79 52 ou 06 76 95 73 17

Les 11^{èmes} estivales de Nébien

Jardin de la Commanderie Nébien
Lundi 19 juillet -18h,
 Lectures de la correspondance

Liens utiles

www.cc-clermontais.fr (en ligne prochainement)
 www.festival-troubadoursartroman.fr
 www.rocevasion.net
 www.lesartsoseurs.org
 www.anpq.org

du marquis de Sade avec la Marquise accompagnées par un musicien

Mardi 20 juillet – 18h
 "La cagnotte", une comédie farce d'Eugène Labiche, présentée par la troupe de la Compagnie du Bout du Monde de Saint Guilhem.

Théâtre

"Les valises"

Les vaillergues, Salasc
Du Mercredi 14 juillet au vendredi 16 juillet 2010
De 20h à 23h

Répétitions publiques ouvertes à tous pour 10mn ou 3h, comme il vous plaira !
Samedi 17 juillet 2010 – 22h30
 Représentation théâtrale
 Soirée organisée par Les Tas d'Urgence, L'Attribut des Vaillergues et la Cie Les Arts Oseurs
 Une première partie musicale aura lieu à la Guinguette des Vaillergues
 Renseignements : 06 37 35 84 56



Les récréatras de Paulhan
5, 6, 7 août 21h45
Paulhan

Place des jacobins
 Sacré silence ! Cie kes grissettes, la Tragédie de la babouche, Cie L'art Osé, Dalili, Cie Durama-N'Tama
 Renseignements et réservations : 0 4 67 25 39 72

Tournée dans le Clermontais

Festival "Ecolozic" de Mourèze - 6^{ème} édition
Du 31 juillet au 7 août 2010

Ecolozic : un festival musique, Land'art, balades, nature !

Le 31 juillet, vernissage du sentier artistique à partir de 19h, spectacle et concert avec Emer Hacket and the Giant Affair.

P'tit déj musical 1^{er} août à partir de 6h : au lever du soleil, musique, café, un moment magique !

Randonnée musicale mercredi 4 août à partir de 17h : Divano Dromensa jouera tout d'abord au sommet du mont Liausson, puis le concert se poursuivra sur la place du village à 20h.

Soirée "Femmes en scène" le 7 août, ouverture du site à 20h : Clarika et Miss White and the drunken piano .

Soirée "Hommes en scène" le 6 août, ouverture du site à 20h : Imbert Imbert et Brazùk.

Pour chaque rendez-vous l'association Les Bacchanales vous proposera une restauration de qualité sur place, avec des produits locaux.

Un "Sentier artistique" sur le thème cette année de la Métamorphose sera visible dans le cirque en partant du cœur du village du 31 juillet au 31 août.

Une nocturne des créateurs vous est proposée le 4 août.

Une exposition sera proposée du 1^{er} au 7 août dans l'Eglise de Mourèze.

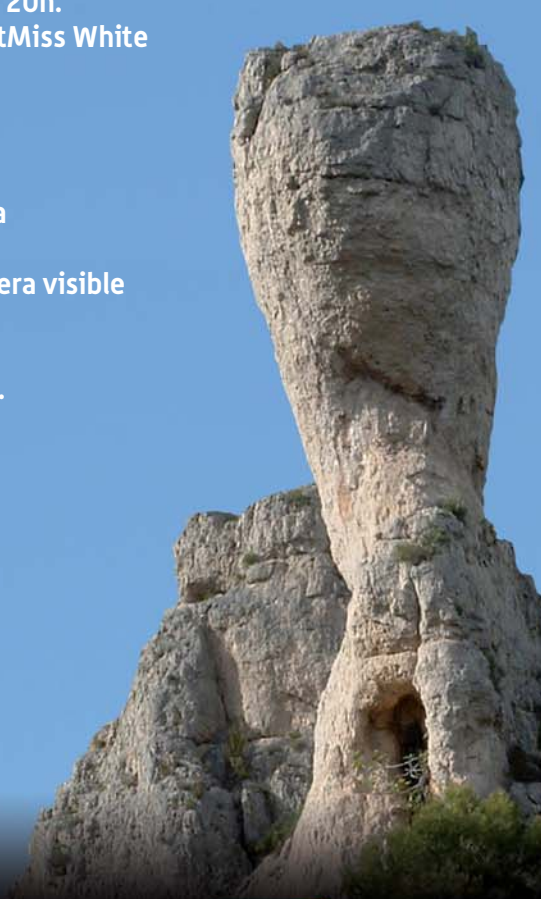
Des balades écologiques avec Philippe Martin auront lieu les jeudi 5 et vendredi 6 août le matin.

Exposition de Philippe Martin :

"Mur d'images sur la bio-diversité de Mourèze et du Salagou"

Renseignements : association "Les Bacchanales" au 04 67 96 05 92
ou www.festivaldemouzeze.com

Tarifs : de 5 à 15€



Le **Mag**azine

Retrouvez toutes nos informations sur www.cc-clermontais.fr



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU

CLERMONTAIS